

Sols sportifs

Pistes d'athlétisme et aires d'élan avec revêtement de surface en matériau synthétique

Exigences de construction

E: Sports grounds — Synthetic tracks for athletics — Requirements for construction

D: Sportanlagen Fussböden — Leichtathletik-Bahnen und Anlaufflächen mit Kunststoff-Oberflächenbeschichtung — Anforderungen für die Herstellung

Norme expérimentale publiée par l'AFNOR en octobre 1994.

Les observations relatives à la présente norme expérimentale doivent être adressées à l'AFNOR avant le 31 décembre 1996.

Remplace la norme expérimentale de même indice, de janvier 1987.

correspondance À la date de publication du présent document, il existe des travaux européens traitant du même sujet.

analyse Le présent document définit les exigences de construction relatives aux pistes d'athlétisme et aux aires d'élan avec revêtement de surface en matériau synthétique (à l'exclusion des moquettes et gazons synthétiques). Ces exigences concernent les infrastructures et les revêtements les plus couramment rencontrés.

descripteurs Thésaurus International Technique : terrain de sport, piste d'athlétisme, construction, exigences.

modifications Par rapport à la précédente édition, l'ensemble du texte a été remanié.

corrections